

ENTENTE D'AMITIÉ ET DE COOPÉRATION ENTRE MONTRÉAL ET PORTO NOVO

Considérant les relations diplomatiques qui existent entre nos deux pays depuis plusieurs années ainsi que les liens d'amitié et de coopération qui unissent Montréal et Porto Novo (ci-après désignées comme « les deux villes »), les deux villes conviennent de déployer tous les efforts nécessaires pour établir une solide relation de coopération mutuelle.

1. Introduction

Les deux villes entretiendront des échanges amicaux et établiront des initiatives de coopération fondées sur l'égalité et les avantages mutuels, en conformité avec les lois et règlements gouvernant leurs pays respectifs.

2. Développement économique

Les deux villes conviennent de poursuivre la coopération dans le cadre de la création d'une école entrepreneuriale en partenariat avec Sage Montréal. Cette école aurait comme objectifs l'accueil, la formation et l'accompagnement des entrepreneurs souhaitant réaliser un projet d'affaires.

3. Ville intelligente

Les deux villes s'entendent pour partager l'information, les expériences pertinentes et les meilleures pratiques concernant leurs initiatives ou projets respectifs en matière d'innovation et technologies urbaines notamment en gestion territoriale, fiscale, cadastrale, civile et foncière.

4. Vivre ensemble

Les deux villes, par le biais de l'Observatoire international des maires sur le Vivre ensemble, entendent partager leurs expériences et meilleures pratiques en matière de vivre ensemble, dans une perspective d'inclusion et de vigilance, pour renforcer leurs habiletés à vivre en harmonie.

Cette Entente a été rédigée en français en copies authentiques et entrera en vigueur au moment de la signature officielle à Montréal, le _____ juin 2017.



L'honorable Denis Coderre
Maire de Montréal
Québec, Canada



Monsieur Emmanuel Zossou
Maire de Porto Novo
Bénin